

ADOLESCENTS AVANT D'ÊTRE RÉFUGIÉS

Ils ont entre quinze et dix-huit ans, accompagnés de membres de leur famille ou tout seuls, ils sont arrivés en Suisse pour y chercher refuge. Avant l'intégration scolaire de ces adolescents, une structure d'accompagnement d'urgence pourrait les accueillir au-delà du foyer qui les héberge.

Un projet de programme d'accueil d'urgence a été ficelé en deux semaines par l'association Païdos suite aux besoins énoncés au sein de la task force du Conseil d'Etat genevois, mandatée pour améliorer les conditions d'existence des requérants d'asile mineurs [lire ci-contre]. Sylvia Serafin, cofondatrice de Païdos, explique « Le Sas ».

« Le Sas » ?

Oui, ce terme a été utilisé dans nos premières discussions avec différents partenaires, et nous l'avons gardé. Le Sas s'entend comme un espace de soutien transitoire, un lieu qui offrirait un encadrement socio-éducatif d'urgence pour des mineurs qui cherchent l'asile à Genève, sont hébergés principalement au foyer de Saconnex et attendent de pouvoir être scolarisés. Ce projet vise à favoriser la bonne intégration à l'école, cette dernière devant débiter le plus rapidement possible.

Comment est née cette idée ?

A la fin de l'été dernier, le besoin d'encadrement pour les mineurs requérants était déjà là, mais il allait certainement s'amplifier. Notre envie d'aider dans ce domaine correspondait aux intentions de la task force, présidée par Christina Kitsos, chargée des affaires migratoires au Département de l'instruction publique (DIP) et, par ailleurs, à celles de Nicolas Roguet, délégué à l'intégration au Bureau de l'intégration des étrangers (BIE). Le travail en équipe et en réseau est indispensable. Mais plus largement aussi, tout le monde est concerné, y compris les entreprises, la solidarité du secteur privé doit se renforcer.

En quoi consiste le projet exactement ?

Le projet vise à créer un lieu d'accueil d'urgence pour les mineurs requérants d'asile qu'ils soient arrivés avec des membres de leur famille ou non accompagnés. Il s'agit d'ouvrir des espaces durant les après-midi et de proposer des ateliers pour poser des bases en français mais aussi pour développer des activités créatrices, de cuisine, de musique, d'autoportrait.

D'autoportrait ?

Oui, nous avons déjà expérimenté cette approche. Les jeunes peuvent tourner des petites vidéos sur eux-mêmes, ils peuvent raconter leur histoire ou des passages de celle-ci, expliquer leurs goûts, leurs objectifs, leurs rêves... de manière confidentielle. C'est leur faire expérimenter le matériel audiovisuel, tout en créant du lien permettant de discuter de leur orientation scolaire et de leur formation.

Vous parliez aussi de parrainage ?

Oui, nous souhaiterions, en lien avec le DIP, mettre sur pied une sorte de parrainage par des collégiens ou des étudiants genevois. Ils présenteraient leurs amis ou les lieux qu'ils fréquentent à ces jeunes qui se retrouvent dans un contexte totalement inconnu. C'est le meilleur moyen d'offrir une première étape d'intégration au tissu social adolescent à Genève.

Qui seront les mineurs concernés par Le Sas ?

Accompagnés ou non, entre cinq et dix adolescents arrivent à Genève par semaine. Actuellement, ils sont plus de cent, logés au foyer de Saconnex. L'objectif est de travailler notamment avec Corinne Chuit, directrice du foyer qui les prend en charge. Pour les jeunes dont s'occupe notre association depuis 1996, l'école est souvent un poids. Pour les mineurs que nous pourrions accueillir, au contraire, elle représente certainement un espoir, leur trajectoire étant marquée par le fait d'avoir survécu à un parcours pour le moins éprouvant.

C'est un autre problème, mais certains adolescents ne sont pas hébergés ?

Oui, nous n'ignorons pas qu'il y a aussi des adolescents qui vivent dans la rue. C'est en effet une autre problématique qui mérite toute notre attention.

L'idée d'accueil d'urgence est née au printemps, on est au milieu de l'automne, quand devrait débiter ce programme ?

Le plus rapidement possible. Nous pourrions commencer avec dix jeunes. Mais aussitôt que nous aurons réuni le budget, pour le matériel, l'engagement d'éducateurs et d'interprètes, nous pourrions augmenter le nombre d'adolescents.

Vous aurez besoin de renfort ?

Oh oui, les partenariats financiers, les compétences bénévoles seront bienvenus. Au départ, nous débiterions avec un éducateur qui a une expérience de la prise en charge d'adolescents et nous envisageons de nous installer avec les moyens du bord, dans nos locaux. Mais nous avons déjà acheté des ordinateurs pour les adolescents et j'ai libéré mon bureau...

Libérer votre bureau ?

Oui, il y a urgence et nous croyons à ce projet. Mon bureau serait la salle informatique et vidéo. Mais nos collègues du

Centre psychopédagogique pour adolescents en rupture scolaire ou sociale [CPPA de l'association Païdos] ont aussi adapté leur espace en prévision du démarrage de ce programme. Il faut faire vite, chaque jour compte pour un jeune entre quinze et dix-huit ans qui ne fait rien de sa journée.

WWW.PAIDOS.ORG

En mars 2013, le Conseil d'Etat genevois a mandaté une task force, un groupe de travail associant quatre départements et l'Hospice général, afin d'améliorer les conditions d'existence des mineurs dans les centres d'accueil des requérants. Christina Kitsos, chargée des affaires migratoires au Département de l'instruction publique (DIP), en est la coordinatrice. En collaboration avec les associations représentées par Coordination asile – plateforme de partage d'information et de prise de position d'une douzaine d'organisations actives à Genève –, un premier rapport était rendu en octobre de la même année, il préconisait un renforcement de l'équipe d'encadrement et d'importantes modifications du logement, notamment la séparation des requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) d'avec les requérants adultes, et la reconstruction du foyer établi dans d'anciens locaux administratifs.

Une année plus tard, les recommandations formulées ont fait l'objet d'un deuxième rapport portant sur leur mise en œuvre – sécurité et état du logement, formation et éducation. Il constatait une amélioration des conditions d'hébergement et d'encadrement, mais soulignait toutefois qu'elles n'étaient pas suffisantes. La restructuration du foyer d'hébergement y est détaillée, mais « seule une démolition construction est jugée adéquate ». Un troisième rapport est attendu pour la fin de cette année.

SOPHIE NEDJAR